

POINT DE PRESSE DE M. FRANÇOIS HOLLANDE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN FAVEUR DE LA CROISSANCE ET DE L'EMPLOI ET SUR LA POLITIQUE AGRICOLE, À PARIS LE 23 FÉVRIER 2013.

23 FEBRUARY 2013 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

LE PRÉSIDENT : « Je vais vous dire lesprit qui est le mien au terme presque ! de cette visite du Salon, et répondre ensuite à vos questions. Sur le Salon lui-même, je suis venu délivrer un message de confiance dans l'avenir de l'agriculture française. D'abord parce que ce Salon illustre la qualité des productions, la diversité des agricultures, la capacité que notre agriculture a de créer des emplois dans tous les domaines.

Cette confiance est étayée aussi sur l'engagement des jeunes. Ils s'installent plus nombreux en agriculture et sont également plus nombreux dans les établissements de formation, notamment les lycées agricoles. Pas simplement pour devenir agriculteurs eux-mêmes, mais pour travailler dans tous les domaines de l'industrie agroalimentaire ou des milieux environnementaux.

Enfin, la filière agroalimentaire est une filière exportatrice sur laquelle une balance commerciale excédentaire peut être dégagée. Si je voulais compter le nombre d'emplois qui vivent de l'agriculture, autour de l'agriculture, par l'agriculture, c'est plus de 3,5 millions. D'ailleurs, beaucoup de ces emplois ne sont pas toujours pourvus, même dans ces périodes de chômage. D'où la priorité que nous accordons à la formation et à l'éducation.

Je sais les difficultés, je les entends tout au long de ma visite. Il y en a de plusieurs ordres. Premièrement, c'est le financement de l'agriculture. Mais là, des garanties ont été obtenues dans le cadre de la négociation du cadre financier européen, du budget européen. Et j'ai pu stabiliser, en euros courants, les aides qui sont versées à nos agriculteurs, aussi bien pour ce qu'on appelle les aides à la production, les aides directes, que pour ce que l'on appelle le deuxième pilier, c'est-à-dire le développement rural. Mais faut-il encore que nous puissions répartir ces enveloppes de la meilleure des façons pour tenir compte de la diversité de nos agricultures.

Il y a aussi la difficulté du contexte dans lequel se tient ce Salon, c'est-à-dire le doute qui s'est installé sur un certain nombre de produits distribués ce qu'on appelle les plats cuisinés quant à l'origine de la viande qui y est introduite. Là, j'ai pris un engagement : faire en sorte que, au plan européen, nous allions vers l'étiquetage obligatoire des plats cuisinés.

Mais dans cette attente parce que cela prendra quelques mois : le temps de convaincre nos partenaires européens de cet étiquetage obligatoire les distributeurs et les producteurs se sont entendus, en France, pour aller vers cet étiquetage, vers cette traçabilité. Et les accords qui viennent d'être signés permettront au consommateur d'avoir toute sécurité sur ce qu'il achète dans ces surfaces. Et c'est aussi pour les producteurs, et notamment les producteurs bovins, une garantie que leurs produits seront bien intégrés dans les filières des plats cuisinés.

J'insiste beaucoup sur l'information sur la production française, parce que lorsqu'on a des produits de qualité, nous devons faire en sorte que tous les Français puissent accéder à cette qualité. Avec le ministre de l'Agriculture, avec les ministres concernés, nous ferons donc encore un effort plus grand pour qu'il y ait cet étiquetage, cette connaissance, cette traçabilité.

Enfin, il y a la question des éleveurs. Tout au long de la visite, c'est le même leitmotiv que j'ai entendu : nos prix de consommation intermédiaire augmentent c'est-à-dire, finalement, les matières premières, essentiellement pour nourrir le bétail, et nous ne pouvons pas répercuter sur les transformateurs, les distributeurs, le prix de nos produits à la vente. Donc, risque détrangement. A partir de là, nous devons réguler les prix des matières premières. C'est une volonté que j'ai traduite au plan international, dans le cadre du G20, au plan européen.

Nous devons également faire en sorte qu'il puisse y avoir une contractualisation entre les producteurs et les transformateurs, et qu'il y ait également avec la distribution une juste répartition des marges, le respect des bonnes pratiques, dans le cadre de ce qu'on appelle la loi LME, qui doit être respectée.

Mais nous devons aussi répartir différemment les aides et faire en sorte que les éleveurs aient

davantage de retombées de la Politique Agricole Commune, et qu'il y ait une solidarité interprofessionnelle qui puisse être mise en œuvre entre les céréaliers et les producteurs de viande. Et cela, pour toutes les productions, aussi bien bovines, porcines, avicoles

Voilà pourquoi j'ai confiance dans l'agriculture, parce qu'elle est également capable de mobiliser la profession elle-même. Elle est capable d'être innovante, aussi bien pour le respect de l'environnement, que pour la production, que pour l'innovation, pour l'amélioration même de nos produits. Un domaine très important, c'est la recherche en agriculture et c'est pour cela que j'ai tenu à visiter un certain nombre de stands de nos établissements les plus en pointe en matière de recherche.

C'est un grand succès, le Salon de l'agriculture plus de 700.000 visiteurs et une tradition qui fait que le président de la République y vient pour l'inauguration. Cela ne doit pas être simplement la fête de l'agriculture pendant quelques jours, non et cela doit être la prise de conscience que l'agriculture est une chance pour l'économie française, et que la sécurité alimentaire est une obligation. Voilà pourquoi je tenais à marquer par ma présence ces engagements de l'Etat ».

QUESTION : « La Commission de Bruxelles hier a rendu ses prévisions de croissance et de déficit pour la France. Elles sont moins bonnes que les prévisions du gouvernement français. Est-ce que cela veut dire que les promesses que votre gouvernement a faites, pour avoir une stabilité fiscale en 2014, sont abandonnées ? »

LE PRESIDENT : « D'abord, les chiffres de la Commission européenne prennent en compte le ralentissement qui s'est produit dans toute l'Europe, voire même la récession qui est intervenue, et qui se prolongera pour une part en 2013. Dans ce contexte, la France fait, si je puis dire, moins mal que d'autres, puisque 2012 nous aurons une croissance à peine supérieure à zéro, quand, dans la zone euro, c'est la récession. Et en 2013, c'est vrai, nous n'atteindrons pas les 0,8. La Commission européenne annonce 0,1 de croissance, quand la zone euro sera en récession de moins 0,3.

Mais nous sommes amenés à réviser nos objectifs de réduction du déficit public. Mais néanmoins, la Commission relève que nous avons fait un effort considérable. Je rappelle que nos prédécesseurs avaient un niveau de déficit public de 7 % de la richesse nationale. Il est tombé à 5,2 % fin 2011. Nous avons ramené ce déficit à 4,5 fin 2012. Et, selon la prévision de la Commission, 3,7 fin 2013. Ce n'est pas les 3 %, j'en conviens. Mais c'est un mouvement qui marque un effort salué et par la Cour des comptes et par la Commission européenne.

Cet effort sera poursuivi. La trajectoire est bien celle d'aboutir à un équilibre de nos finances publiques à la fin du quinquennat. Pour y parvenir, pas besoin d'ajouter de laustérité en 2013 et simplement, tenir nos engagements. Il y a eu déjà beaucoup qui a été demandé aux contribuables et même aux administrations. Mais nous avons à donner des gages de sérieux budgétaire en 2014. Des économies devront notamment être faites, dans tous les budgets, de l'Etat, des collectivités locales, de la sécurité sociale, pour que nous puissions continuer à réduire le déficit public, conformément à nos engagements européens.

Mais nous y parviendrons d'autant plus facilement, ou moins difficilement, que nous aurons de la croissance. C'est la raison pour laquelle l'engagement demeure de faire de la croissance, et donc d'investir : investir autant que nous le pourrons à travers nos moyens publics et investir par la Banque publique d'investissement et investir par les fonds que nous avons dégagés à travers l'augmentation du plafond du Livret A et investir à travers des fonds que nous avons constitués au niveau de la Caisse des dépôts. Parce que notre pays a besoin de se moderniser.

Mais notre effort d'investissement, il est aussi du côté des entreprises. C'est le sens du crédit d'impôt compétitivité-emploi-croissance. Et nous avons aussi un accord sur la sécurisation de l'emploi qui permettra de libérer de l'investissement parce qu'il y aura de la visibilité.

Le sérieux budgétaire et la croissance vont donc de pair. L'erreur serait de ne pas être sérieux : nous serions immédiatement sanctionnés par nos partenaires européens je ne parle pas des marchés ! Mais l'erreur serait aussi de ne pas vouloir faire de croissance, et même de nous entraver, à travers des mesures qui freineraient l'investissement ou la consommation des ménages. Nous devons donc trouver cet équilibre. C'est la cohérence de l'action que je conduis, avec le gouvernement de Jean-Marc AYRAULT, qui nous permettra d'être au rendez-vous en 2017, par rapport à la trajectoire et au cap que j'ai fixés ».

QUESTION : « Compte tenu de ce contexte, de ces nouvelles données, pensez-vous revenir sur votre

QUESTION : « Compte tenu de ce contexte, de ces nouvelles données, pensez-vous revenir sur votre engagement d'inverser la courbe du chômage en France d'ici la fin de l'année ? »

LE PRESIDENT : « C'est un objectif. J'ai demandé au gouvernement de mobiliser tous les moyens pour l'atteindre. S'il n'y a pas d'objectif, il n'y a pas de volonté. Et moi, je ne me résigne pas. C'est vrai que avec une croissance faible : 0,1 % l'année 2013 sera marquée par une progression du chômage. Je ne l'ai jamais caché aux Français. En revanche, si je reprends les prévisions de la Commission européenne, en 2014 nous serions je parle au conditionnel sur une reprise, à l'échelle de l'Europe, et avec une estimation qui pourrait être supérieure à 1 %, 1,2 % pour la France, et même peut-être 1,4 % pour la zone euro. A partir de là, nous pouvons commencer à créer de l'emploi.

Si nous arrivons donc à accélérer la reprise, à anticiper la reprise, cet objectif peut être atteint. Il peut l'être aussi si nous parvenons à bien utiliser les instruments que le gouvernement a mis en place. J'ai parlé du crédit impôt compétitivité-emploi-croissance. L'instruction fiscale vient d'être adressée, début février, et les entreprises savent donc parfaitement quelles auront un allègement de leurs charges dès l'année 2013. Il y a le contrat de génération, qui est maintenant effectif, et il y a les emplois d'avenir. Enfin, il y a tout ce que nous pouvons, au niveau des collectivités locales, au niveau de l'Etat, mettre en œuvre ensemble pour le développement de l'activité économique. La lutte contre le chômage, ce n'est pas simplement une volonté du gouvernement et du président de la République & cela doit être une mobilisation de toute la société. Parce que sinon, c'est une fracture qui va s'installer : une fracture d'abord entre ceux qui ont un emploi et ceux qui n'en ont pas & une fracture entre les générations, et notamment les jeunes.

Il y a des chiffres qui sont très inquiétants dans ce qui vient d'être produit par la Commission européenne : quand il y a un taux de chômage des jeunes qui dépasse 50 % dans un certain nombre de pays, 25 % en France, il y a des risques d'explosion. Et moi, je ne veux pas mettre en cause la cohésion nationale. C'est pourquoi je ferai tout pour qu'on atteigne cet objectif, et que l'on puisse faire de l'emploi des jeunes une priorité ».

QUESTION : « L'équilibre que vous souhaitez trouver entre sérieux budgétaire et croissance dès 2014, passe-t-il par une hausse d'impôts, une hausse des prélèvements obligatoires ? Ou sera-ce d'abord par de nouvelles économies, des économies sociales ? »

LE PRESIDENT : « Cela a été relevé par la Cour des comptes : nous avons fait un effort structurel considérable, comme jamais aucun gouvernement n'en avait fait depuis au moins 30 ans. Cet effort a été également reconnu par la Commission européenne. Et nous aurons à dialoguer avec elle, pour qu'une compréhension soit faite pour l'année 2013, par rapport à notre objectif de réduction du déficit. Nous avons néanmoins fait cet effort aux deux tiers par des augmentations d'impôts, et au tiers par des économies. A l'avenir, c'est-à-dire dès 2014, c'est d'abord par des économies, et subsidiairement par des prélèvements supplémentaires, que nous devons atteindre nos objectifs ».

QUESTION : « Comment expliquez-vous la différence entre vos prévisions et les prévisions de la Commission européenne ? Aviez-vous sous-estimé la gravité de la situation, ou la situation s'est-elle significativement dégradée entre temps ? »

LE PRESIDENT : « Les prévisions de la Commission européenne concernant la France il y a un an, pour l'année 2013, c'était une croissance de 1,4. Je dis bien : 1,4. Nous, nous l'avions ramenée, à l'automne, à 0,8 pour 2013. La Commission européenne vient d'indiquer sa prévision : 0,1. Qu'est-ce qui s'est passé ? Ce n'est pas un décrochage de la France. C'est un décrochage de l'ensemble de la zone euro. La France, comme je l'ai dit, faisant moins mal que les autres, puisque la plupart des pays de la zone euro sont en récession.

Qu'est-ce qui s'est produit ? Des politiques d'austérité ont été menées dans la plupart des pays européens de la zone euro et hors de la zone euro. De la zone euro, vous les connaissez : Espagne, Italie, Portugal, Grèce, et d'autres. Hors de la zone euro : le Royaume-Uni. Dès lors qu'il y a eu ces politiques d'austérité, et je ne les juge pas compte tenu de la gravité de la situation, elles avaient sans doute une part de fondement, cela a tiré l'économie européenne vers le bas, y compris l'Allemagne, qui par exemple sur l'année 2012 n'a fait, si je puis dire, que 0,5 % de croissance, quand elle avait prévu plus de 1,5.

S'il y a donc eu erreur de prévision, elle est commune. Ce n'est pas la nôtre. D'ailleurs, au moment de la campagne présidentielle, tous les candidats, en tout cas ceux du second tour, prévoient une

croissance supérieure à 1 % en 2013. J'ai eu la franchise de dire, dès l'automne, que nous aurions pas ces 1,4 que prévoyait la Commission européenne et ces 1,5 que prévoient les estimations officielles de la France et que nous serions en-dessous de 1, à 0,8.

Nous sommes en définitive à 0,1, enfin, comme prévision. J'espère que nous serons à plus de 0,1 ! Mais je prends la prévision telle quelle est. D'ailleurs le gouvernement a indiqué au Haut Conseil des Finances Publiques sa prévision. Et le Haut Conseil des Finances Publiques, qui est une institution indépendante, validera ou ne validera pas cette prévision. Nous sommes dans la transparence.

Quest-ce que nous devons donc faire pour rehausser le taux de croissance ? Sortir des politiques d'austérité à l'échelle de l'Europe et avoir la mise en œuvre du pacte de croissance négocié au mois de juin, et qui tarde à se mettre en œuvre dans un délai rapide. Nous devons coordonner mieux nos politiques économiques, faire que les pays qui sont en excédent puissent encourager leur demande intérieure, que les pays qui sont en déficit puissent corriger leur déséquilibre sans en rajouter dans des politiques de récession.

Et puis, pour ce qui nous concerne, améliorer notre compétitivité. Car un des problèmes de l'économie française et c'est en cela qu'il se distingue d'autres pays, qui sont en déficit également important sur le plan budgétaire c'est sa compétitivité. Je rappelle que le commerce extérieur était équilibré il y a dix ans et que, fin 2012, le déficit est de plus de 60 milliards d'euros. En dix ans, il y a donc eu une détérioration. Nous avons à rehausser le niveau de la compétitivité.

Et nous avons pris nos responsabilités. D'ailleurs la Commission européenne a salué ces deux décisions : la première, c'est le pacte de compétitivité, les mesures issues du plan GALLOIS il y aura d'ailleurs une évaluation de l'application du plan dit de compétitivité, issu du rapport GALLOIS, à la fin du mois de mars. Et puis la deuxième décision que nous avons prise, c'est de laisser les partenaires sociaux négocier l'accord sur la sécurisation de l'emploi.

Dans la prévision de croissance pour 2013 comme pour 2014, ne sont pas intégrées encore ces données-là. Ce qui nous laisse penser que, au moins en 2014, nous pourrions faire mieux que ce qui est affiché ».

QUESTION : « Est-ce que cela signifie qu'il va falloir accélérer les réformes structurelles ? Notamment, est-ce que vous pouvez nous confirmer que la réforme des retraites, avec possiblement l'allongement de durée de cotisation, sera mise en œuvre dès 2013 ? Et puis autre sujet : est-ce que vous considérez que les prestations familiales, les allocations familiales, doivent être fiscalisées, ou mises sous conditions de ressources ? »

LE PRESIDENT : « Les rendez-vous qui ont été prévus par la conférence sociale du mois de juillet dernier, sont maintenus à leur date. Il y avait le rendez-vous de la compétitivité : celui-là a donné le résultat que l'on sait, à travers le rapport GALLOIS, puis le pacte. Il y avait le rendez-vous de la politique familiale : un rapport a été commandé à Monsieur FRAGONARD même méthode que pour la compétitivité. Il sera connu au mois de mars, et des mesures seront prises, qui s'appliqueront en 2014. Je ne veux pas préjuger desquelles. Et puis enfin, sur les retraites, un rendez-vous a été pris là aussi : il y aura une commission, présidée par Madame Yannick MOREAU toujours la même méthode, la même démarche, qui livrera ses conclusions à l'été. Ensuite, il y aura une discussion, une concertation avec les partenaires sociaux, pour une application en 2014 ».

QUESTION : « Pour revenir au sujet du jour, comment imposer cette traçabilité que vous souhaitez, à l'échelle européenne ? »

LE PRESIDENT : « Nous n'avons pas d'autre choix que la négociation. Mais je pense que la prise de conscience est maintenant réelle, compte tenu du scandale de la fraude, qui touche beaucoup de pays européens je ne dis pas tous, mais encore aujourd'hui nous avons appris que l'Italie était concernée. L'idée que nous devons avoir la même exigence pour la traçabilité des produits cuisinés et la viande qui y est introduite, que pour la viande consommée dans les boucheries, que ce soit dans la grande distribution ou dans la boucherie traditionnelle, cette exigence-là, à mon sens, va être une évidence dans quelques mois.

Mais d'ici là, nous avons à faire nous-mêmes un effort de traçabilité. Et sur le marché français, si entre les distributeurs et les producteurs nous pouvons garantir que, sur les plats cuisinés, toute la viande est maintenant tracée, je pense que ce sera bon pour la filière agroalimentaire, bon pour la production

française, et bon pour le consommateur. Donc d'abord, l'exemple français, et ensuite, la généralisation européenne. Mais plus tôt on ira en Europe, mieux ce sera. Un des problèmes de l'Europe, ce n'est pas sa décision, c'est parfois sa lenteur ».

QUESTION : « Vous pensez naïvement que les industriels sont d'accord avec ce discours ? »

LE PRESIDENT : « Mais je ne me pose pas cette question, je pense qu'aujourd'hui c'est le consommateur qui doit être protégé, dans l'intérêt même des agriculteurs ».

QUESTION : « Vous avez annoncé ce matin un plan national pour l'élevage et ce sera quoi exactement ? »

LE PRESIDENT : « Ce plan sera le suivant. Premièrement, faire en sorte que les crédits de la PAC puissent accompagner davantage l'élevage et l'emploi. Ce que l'on va maintenant négocier dans la répartition des crédits de la PAC, aussi bien pour le premier pilier que pour le second, et qui ira dans ce sens. Deuxièmement, faire en sorte que l'élevage puisse être prioritaire pour les énergies renouvelables. Troisième dispositif : la contractualisation, de façon à ce que, entre producteurs et transformateurs, il y ait une garantie pour les producteurs. Et le quatrième élément, c'est l'application stricte, voire même la modification si c'est nécessaire, de ce qu'on appelle la loi LME pour la distribution des produits animaux.

QUESTION : « Une question sur les otages du Cameroun. Il y a une confusion autour de leur sort. Est-ce qu'aujourd'hui vous avez quelques éléments supplémentaires ? »

LE PRESIDENT : « Si j'avais des éléments supplémentaires, je ne vous les communiquerais pas ».

QUESTION : « Vous vous étiez engagé à faire une loi sur le non-cumul des mandats. Il y a un débat dans votre majorité. Vous êtes pour quelle soit appliquée en 2014 ou en 2017 ? »

LE PRESIDENT : « Là-dessus, un avis a été demandé au Conseil d'Etat. Je regarderai très attentivement ses conclusions et je vous ferai connaître ma réponse prochainement ».

QUESTION : « Un mot sur la situation au Mali et sur les combats. Apparemment la nuit dernière a été très agitée ? »

LE PRESIDENT : « Il y a des combats très durs qui se livrent à l'extrême nord du Mali. J'en ai déjà informé les Français. Nos troupes sont directement engagées. Il s'agit d'un endroit, qu'on appelle le Massif des Ifoghas, où nous pensons que sont réfugiés, cachés, des groupes terroristes en nombre important. Nos amis Tchadiens ont lancé une offensive hier, qui a été extrêmement dure, avec des pertes humaines importantes. Je veux saluer ce que font les Tchadiens, s'il en était besoin, témoignant ainsi de la solidarité africaine à l'égard du Mali. Ces combats vont se poursuivre. C'est vraiment là la dernière phase du processus, puisque c'est dans ce massif-là que sont sans doute regroupées les forces d'AQMI ».

QUESTION : « Monsieur le Président, un mot des agriculteurs que vous avez rencontrés depuis ce matin. Certains ont manifesté, parfois vivement ces dernières heures, ces derniers jours, par exemple dans le Finistère. Que pouvez-vous leur dire ? Certains ont même ciblé précisément des propriétés d'hommes et de femmes politiques ».

LE PRESIDENT : « Oui, il y a eu à Quimper des dégradations importantes. Je m'en suis entretenu avec le maire. Des agriculteurs qui sont dans le désarroi et qui veulent alerter. Je leur dis que leur message a été entendu et qu'il n'est pas besoin, qu'il n'est pas nécessaire de recourir à ce type d'action. En France, et j'y suis attentif, des groupes peuvent se faire entendre, porter des revendications, exprimer une colère, sans qu'il soit besoin de détruire, dans l'intérêt même de leur cause. Le ministre est donc prêt, comme il l'a toujours montré, à recevoir tous ceux qui ont, à un moment, une détresse à faire connaître. D'ailleurs, hier, j'ai reçu la lettre du président de la Fédération laitière et je m'en suis entretenu avec lui aujourd'hui. Je pense que c'est la bonne méthode ».

QUESTION : « Il y a eu un accord le 8 février donc à Bruxelles, l'accord pluriannuel pour le budget européen. Est-ce que vous pensez que le Parlement européen va ralentir le processus, et en particulier pour les agriculteurs qui eux ont besoin, pour 2014, d'une PAC, même si on sait que 2014 sera une année de transition ? Mais eux, ils ont besoin en 2014 ».

LE PRESIDENT : « Pourquoi j'ai signé l'accord, qui est intervenu au début du mois de février au Conseil européen ? Parce que je voulais que l'Europe ait un cadre financier, sur plusieurs années, et à un niveau d'engagement qui me paraissait raisonnable. J'aurais préféré davantage, mais je savais que dans les circonstances d'aujourd'hui, 960 milliards d'euros d'engagement, c'était le plafond de ce que nous pouvions obtenir.

Ma loi fait surtout pour ceux qui ont à investir, soit parce qu'ils sont concernés par des

mais je l'ai fait surtout pour que ceux qui ont à investir, soit parce qu'ils sont concernés par des politiques de croissance, soit parce que ce sont des pays qui relèvent des politiques de cohésion, soit, pour la Politique Agricole Commune, parce que ce sont des agriculteurs qui veulent avoir une visibilité. C'est mieux d'avoir un cadre financier sur sept ans qu'une annualisation qui, à chaque session budgétaire, pouvait remettre en cause telle ou telle politique.

Le Parlement européen, je le rappelle, a la codécision. C'est donc maintenant une discussion qui va s'engager entre Conseil européen, Commission européenne et Parlement européen, pour que ce que les chefs d'Etat et de gouvernement ont négocié puisse être, dans le cadre que je viens de définir, amélioré, y compris même sur le plan agricole. Mais je souhaite que le Parlement européen, dans le respect de ses compétences, puisse examiner ce cadre financier, et prendre sa décision dans les meilleurs délais.

QUESTION : « Monsieur le Président, pourquoi, compte tenu de la crise actuelle, la France ne s'oppose pas à la réintroduction des farines animales, même si des précautions ont été prises ? Est-ce que la France ne pourrait pas simplement dire non, pour réintroduire de la confiance auprès des consommateurs ? »

LE PRESIDENT : « Mais la France s'oppose aux protéines animales ! La France a voté contre. Et la France n'introduira pas ces protéines animales, pour ce qui la concerne dans la filière française. Nous pourrions donc continuer à nourrir les poissons de manière traditionnelle. Même si je dois quand même considérer, n'étant pas un spécialiste, qu'il y a des poissons qui sont carnivores ».